



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

commerce électronique

Question écrite n° 122665

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory appelle l'attention de M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales sur l'engouement de Français pour le shopping en ligne, secteur de la distribution qui enregistre une importante croissance. Pour la première fois en 2006, le chiffre d'affaires réalisé sur Internet a dépassé la barre des 10 milliards d'euros, atteignant même 12 milliards d'euros selon des chiffres de la Fédération des entreprises de vente à distance (FEVAD). C'est donc une progression de près de 40 % par rapport à 2005 et une multiplication par cinq par rapport à 2003. À 98 % les acheteurs sont des clients ayant accès au haut débit et à près de la moitié des jeunes ayant moins de trente-quatre ans. Devant cette mutation de fond qui s'accélèrent de mois en mois il le remercie de bien vouloir lui faire savoir quelles sont les mesures envisagées par le Gouvernement pour accompagner ces mutations qui bouleversent fondamentalement les modes de distribution avec des répercussions non négligeables sur les entreprises du commerce traditionnel et indépendant et aussi sur les grands distributeurs.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122665

Rubrique : Ventes et échanges

Ministère interrogé : PME, commerce, artisanat et professions libérales

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mai 2007, page 4040